

Cahier de doléances du Tiers État de Lucy (Marne)

Cahier et doléances de la communauté de Lucy, en conséquence des ordres du Roi.

1. Il serait à désirer, pour le bien de l'État et du royaume, qu'il n'existe qu'un seul impôt, également réparti sur le Clergé, la Noblesse et le Tiers état, à proportion des biens, et supprimer la taille, capitation et vingtième.
2. Suppression des aides et gabelles ; le tabac et le sel devenus marchands.
3. Mettre les barrières aux frontières du royaume.
4. Supprimer les corvées en entier et établir sur les routes des barrières, et faire payer par chaque roue un droit comme cela se pratique en Empire.
5. Supprimer les jurés-priseurs qui ruinent les familles, empêchent les secondes noces par les grands frais qu'ils font ; que l'on peut faire d'inventaire, en en faisant le produit ; le produit n'est point suffisant pour payer ce juré-priseur qui est éloigné de dix lieues.
6. Le terroir de Lucy est un terroir des plus arides, n'étant composé que de mauvaises terres qui sont en pente et que les abondances d'eau entraînent, et ¹ se forme des ravins qui empêchent la culture.
7. Il serait nécessaire d'établir en chaque paroisse des bureaux pour le soulagement des pauvres et qu'ils restent chacun dans leur paroisse.
8. Observation des procès qui, par leur durée tant de tribunaux en tribunaux, reviennent totalement et sans pouvoir les voir finir, et devraient être jugés dans l'année.

Fait et arrêté, le présent cahier, en l'endroit ordinaire où se tiennent les assemblées audit Lucy, assemblée au son de la cloche le dimanche 1^{er} mars 1789.

Coté et paraphé ne varietur par première et dernière page par nous, Louis Patenostre, lieutenant, juge civil, criminel, gruyer et de police de la prévôté du marquisat de Montmort, Lucy en dépendant, ledit jour 1^{er} mars 1789.

¹ il